

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18104 - 70ÈME ANNÉE

Le PCR oblige les candidats du maire du Port à disputer un second tour où toutes les possibilités sont ouvertes

Les communistes du Port poursuivent sur leur dynamique



Naren Mayandi, Firose Gador et Jean-Yves Langenier.

24 heures après les résultats du premier tour de l'élection départementale, le binôme formé par Firose Gador et Jean-Yves Langenier a tenu une conférence de presse, afin de révéler des irrégularités lors de la campagne et assurer que « le travail de terrain continue », car « tout est possible ».

« Nous sommes en seconde position, il n'y a ni déception, ni satisfaction, les résultats montrent qu'on n'a pas été éliminé dès le premier tour », a rassuré Firose Gador. En effet, la liste PCR est arrivée en seconde place avec 31,11 % des voix dans un canton où l'abstention a été de 56,13 %. Pour les candidats, « ce n'est pas une bataille perdue », « le travail qui s'annonce cette semaine se portera sur les abstentionnistes », qui sont 13 737. « On n'a toujours été sur le

terrain depuis les municipales, la dynamique continue. Nous sommes déterminés, c'est ce qui va guider notre action », afin « d'aller piocher dans les réserves de voix qu'on n'a pas totalement capitalisé » lors de ce premier tour, a expliqué la jeune femme.

« La permanence du PLR devenue annexe de la mairie »

Cependant, « les résultats acquis par le PLR sont contestables », en raison d'un « usage massif des moyens de la mairie », a assuré cette dernière et ses colistiers, Jean-Yves Langenier et Naren Mayandi. Cette dernière a évoqué en premier lieu, l'article du journal « Le Quotidien », intitulé « Le maire fait la rentrée », en date du 30 janvier 2015, affirmant que le maire Olivier Hoarau était en « campagne électorale avec ses adjoints candidats » dans une école du Port. « Cela montre à quel point le maire



Les communistes du Port saluent les votes d'adhésion en faveur de leur candidature.

voulait s'impliquer dans la campagne », a précisé Firose Gador, qui a réaffirmé que « les voix acquises l'ont été de manière contestable ». D'autant plus qu'Olivier Hoarau, a « recruté massivement des contrats d'avenir », à hauteur de plus de 150 contrats. De même, « une semaine avant le scrutin, le maire a recruté plus de 60 CAE et CIU, qui ont assisté à une réunion avec le maire ». Pour Jean-Yves Langenier, Firose Gador et Naren Mayandy, « on voit l'emploi massif de contrat » avant le scrutin et durant la campagne. À tel point que « la permanence est devenue une annexe de la mairie ». La jeune femme a assuré : « on a dit à des personnes de déposer leur CV à la permanence du PLR pour être embauchées à la mairie ».

Un service pour un contrat

D'autre part, « des personnes pouvaient avoir droit à un contrat si elles faisaient des réunions de campagne dans leur cour », ont ils expliqué. Pour les communistes du Port, « on abuse de la misère des gens, c'est prendre les électeurs pour des personnes à qui on peut acheter leurs voix ».

Plusieurs évènements se sont déroulés avant le lancement de la campagne électorale en mars. Ainsi, « la mairie a distribué une semaine avant le démarrage de la campagne les agendas » publiés par les collectivités. Rompant avec les habitudes passées, « auparavant on distribuait les agendas aux écoles, pour être des outils pédagogiques et les agents ne possédaient d'agenda, seul les services en avaient », a expliqué Jean-Yves Langenier. Qualifié de « démarchage électoral », « ce sont des attentions qui rendent les salariés plus sensibles à entendre le discours politique », a assuré ce dernier.

Un 13e mois devenu prime avant l'élection

Autre élément « un peu gros doigt », le versement du 13e mois en décembre 2014 et février 2015. « Nous avons voté un accord avec les syndicats pour revaloriser le 13e mois de salaire de 8,33 % à 10 %, mais le nouveau maire a décidé de verser cette revalorisation sur le salaire de décembre 2014 et celui de février 2015, quelque mois avant les élections, sans aucune explication », a expliqué Jean-Yves Langenier, ancien maire du Port.

« Certains ont pensé qu'ils avaient eu une prime ou une hausse de salaire », mais ce n'est pas le cas. En effet, depuis 2008 chaque mois, il était prélevé 8,33 % du salaire, afin de payer un 13e mois aux salariés. Mais depuis fin 2013, le prélèvement est de 10 % permettant une hausse du 13e mois de 20 %.

Cependant, la mairie a versé 1759,36 euros en décembre 2014 et 351,88 euros en février 2015 ce qui représente le 13e mois à hauteur de 10 %. De plus, celui-ci a été versé à l'ensemble des agents, également aux non titulaires. « Le 13e mois est prévu en fin d'année, mais il a été versé en deux temps, sans la moindre explication à quelques

mois des élections, c'est un peu gros doigt », a assuré Firose Gador.

Des « méthodes incontestables »

Les candidats ont également dénoncé « le passage de Sergio Erapa en compagnie d'un membre du cabinet chez des personnes âgées, leur proposant de nettoyer leurs cours gratuitement, le tout avec les moyens de la mairie. C'est encore un moyen d'influencer l'électorat âgé ».

Ensuite, concernant le Comité de chômeur présidé par la remplaçante de Paulette Lacpatia, Maryse Dasche, qui a « distribué avant et pendant la campagne des colis alimentaires, par des personnes avec des tee-shirts du PLR. Il y a eu une distribution plus importante de colis pendant la période électorale. Voilà encore une méthode pour influencer les gens », ont déploré Firose Gador et Jean-Yves Langenier. Pour l'heure, les candidats attendent plus d'éléments pour pouvoir prouver leurs dires.

Autre exemple, la journée de la femme, au cours de laquelle, « il y a eu un deux évènements organisé l'un par la mairie, l'autre par le PLR, avec les moyens de la mairie ». Enfin, « beaucoup de gens disent que le maire n'est pas candidat, mais sur chaque tract, c'est noté avec le soutien d'Olivier Hoarau », sur certains la photo du maire est publiée. « On voit les moyens utilisés par la mairie pour influencer un certain nombre de personnes », a assuré la jeune femme.

« On dénonce les méthodes qui sont incontestables, notamment concernant l'usage des moyens de la mairie pour l'élection ». « On ne parle pas encore de recours, mais on attend la fin du scrutin. Chaque chose en son temps », a ajouté Jean-Yves Langenier.

Céline Tabou

« On a une marge de manœuvre »

« On a une certaine marge de manœuvre quand on voit le scrutin, on va travailler » pour convaincre les abstentionnistes, a assuré Jean-Yves Langenier. « On considère que tout est possible, on peut mener une campagne sans se sentir vaincu d'avance. D'autant plus que « les candidats de la mairie sont en ballottage face aux candidats du PCR, qu'on a jugé dépassés. Ce n'est pas un avantage, mais cela montre que dans les abstentions, il y a la possibilité de capitaliser sur notre candidature », a assuré ce dernier.

D'ailleurs, « les candidats de la mairie ont bénéficié de vote de circonstances, mais dans les votes pour nous, ce sont des votes d'adhésion, des votes de convictions. A partir de là, il y a une masse de Portoïsi qui peuvent s'identifier sur des voix de conviction et vers un rassemblement à nos côtés ».

Edito

PS au pied du mur en France

En France, les résultats du premier tour des élections départementales n'ont pas été les mêmes que ceux des sondages. Tout d'abord, l'abstention n'a pas battu un nouveau record. Le taux de participation à ses premières départementales était même supérieur à celui des dernières cantonales.

Ensuite, l'extrême droite n'est pas arrivée en tête. C'est l'UMP et ses alliés qui a obtenu le plus de suffrages, devant l'extrême droite, puis arrive en troisième position le PS et ses plus proches alliés, dont le Parti radical de gauche encore au gouvernement. En pourcentage, le PS a dépassé 21%, il est à 9 points de l'UMP.

Il est clair que le PS va perdre la direction de nombreux départements. Mais il cherche à limiter les dégâts. En consultant les résultats du ministère de l'Intérieur, il est possible de constater qu'en additionnant les pourcentages du PS, du PRG, du Front de gauche et des écologistes, ce total correspond à celui de la coalition UMP-UDI-Centre. Cette base peut permettre au parti du gouvernement de nourrir quelques espoirs. Mais si regroupement il y a, il ne pourra se faire dans les conditions actuelles.

Depuis 2012, la majorité gouvernementale n'a cessé de se réduire. C'est la conséquence de la politique menée par le gouvernement. Les communistes ont été les premiers à refuser de cautionner l'austérité. L'application du Pacte de responsabilité a eu ensuite des effets au sein de

la composition du gouvernement, et dans le PS. Les Verts ont choisi de ne plus participer au gouvernement, tandis qu'à l'Assemblée nationale s'est développé un courant du PS hostile à l'austérité. Néanmoins, ces frondeurs ont choisi de soutenir la confiance au gouvernement lors du dernier vote de ce type.

Le Parti radical de gauche est donc le dernier parti autre que le PS à être dans le gouvernement.

Mais pour espérer attirer les anciens membres de la Gauche plurielle, le PS sera contraint de changer sa politique. Il doit donc faire des gestes concrets pour prouver qu'il est prêt à être un partenaire pour ses anciens alliés. Jusqu'où sera-t-il prêt à aller ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

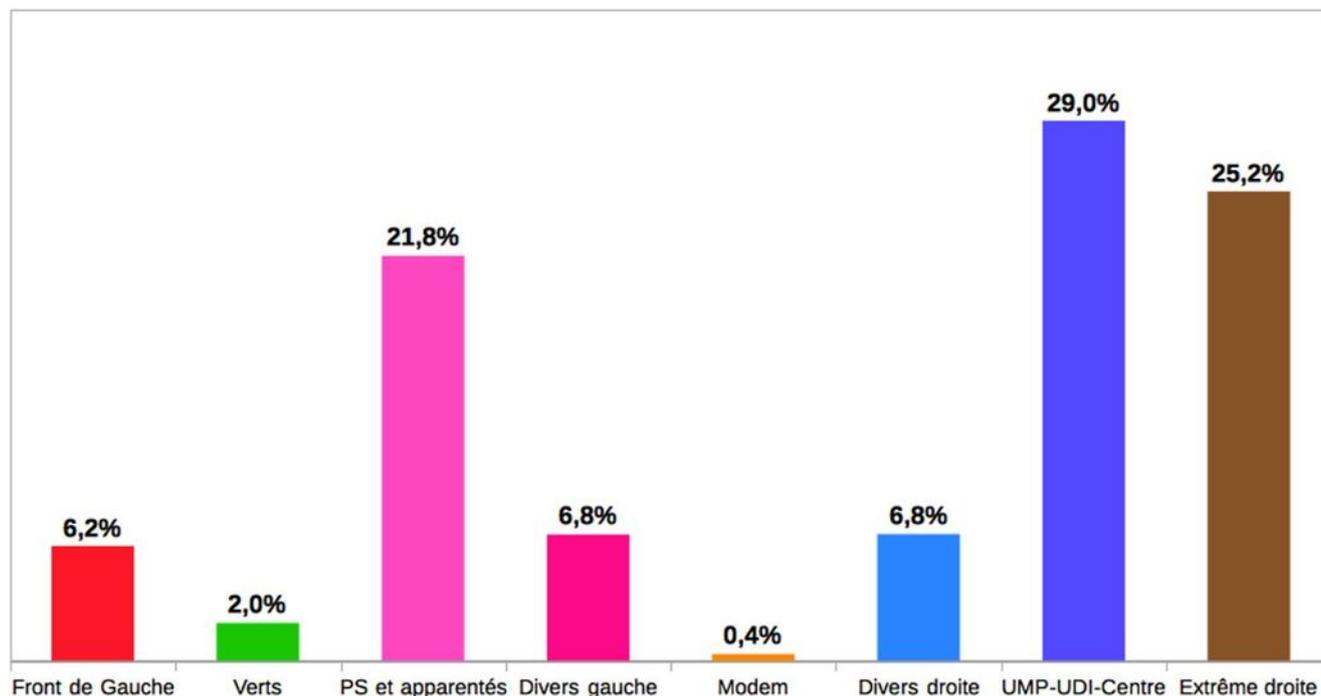
Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Grandes tendances du 1er tour des départementales 2015

Source Ministère de l'Intérieur

Résultat du premier tour**Départementales en France : la droite et l'extrême droite en tête**

Le résultat du premier tour des départementales aura sans doute un impact sur la future politique du gouvernement : le PS est arrivé troisième.

Les résultats de l'élection départementale ont mis l'union de la Droite (UMP/UDI/UC/Modem) en tête avec 29,4 % des voix dans toute la France, et de 36 % avec les divers droite. Derrière, le FN et le PS sont au coude à coude, avec 25,19 % pour le premier et 21,85 % pour le second avec ses alliés, et enfin, le Front de gauche obtient au total 6,81 % des voix. EELV fait un faible score de 2,3 %, tandis que le Modem/Union centriste est donné à 1 %. Les autres listes sont données à 2 %.

L'UMP en tête avec des soutiens

La droite menée par l'ancien président Nicolas Sarkozy est considérée comme la grande gagnante de ce premier tour, pourtant seule une

Binômes de candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Extrême gauche	14723	0,03	0,07
Front de Gauche	962383	2,25	4,72
Parti de Gauche	12027	0,03	0,06
Parti communiste français (PCF)	269205	0,63	1,32
Parti Socialiste (PS)	2708592	6,34	13,3
Union de la Gauche	1663485	3,9	8,17
Parti radical de gauche	62370	0,15	0,31
Divers gauche	1383291	3,24	6,79
Europe-Ecologie-Les Verts (EELV)	412728	0,97	2,03
Divers	271001	0,63	1,33
Modem	72410	0,17	0,36
Union du Centre	58985	0,14	0,29
Union Démocrates et Indépendants (UDI)	263085	0,62	1,29
Union pour un Mouvement Populaire (UMP)	1339579	3,14	6,58
Union de la Droite	4254078	9,96	20,88
Debout la France	81981	0,19	0,4
Divers droite	1386578	3,25	6,81
Front National (FN)	5142177	12,04	25,24

alliance a permis un tel score. Toutefois, à droite comme à gauche, certains ne jubilent pas, car la droite est parvenue à déjouer les objectifs du FN d'être le premier parti de France. En effet, lors de la campagne, le parti de Marine Le Pen était crédité de 33 % des intentions de vote.

Malgré des chiffres en sa faveur, Nicolas Sarkozy a la victoire modeste, car les résultats mettent en exergue que seul, l'UMP, n'aurait pas pu être en tête. Toutefois, ce dernier a clamé que « l'alternance est en marche, rien ne l'arrêtera ». « Si nos compatriotes se sont massivement détournés de la gauche, c'est parce qu'ils ont le sentiment que depuis trois ans, on ne cesse de leur mentir », a-t-il estimé.

Pour le Premier ministre, Manuel Valls, il s'agit d'une petite victoire pour lui. Après avoir fait une campagne anti-FN et appelé les gens à voter, il s'est félicité du taux de participation de 50,17 %. Ce dernier a assuré que « les formations républicaines ont tenu leur place, l'extrême droite n'est pas la première formation politique de France », se réjouissant que les Français aient voté « plus que prévu ». En effet, la participation a été supérieure à celle des cantonales de 2011 (44,40 %).

La Gauche fera barrage au FN

Manuel Valls a appelé « tous les républicains à faire barrage à l'extrême droite au deuxième tour », dimanche 29 mars, alors que les candidats du FN devraient être élus dans de nombreux cantons, car la plupart font face à des adversaires de droite. Face à cette éventualité, Nicolas Sarkozy mise sur « un basculement massif « en faveur de la droite républicaine et du centre ». Une position ni-FN, ni PS mise en place depuis les législatives partielles de février.

À l'annonce des résultats du premier tour, le leader de l'UMP et chef de l'alliance de la droite a assuré « dans les cantons où nos candidats ne sont pas présents au second tour, cas peu fréquent, l'UMP n'appellera à voter ni pour le Front national, avec lequel nous n'avons rien en commun, ni pour les candidats de gauche, dont nous combattons la politique ».

Une position dénoncée par le Premier ministre, qui a assuré que « la position de Nicolas Sarkozy et de l'UMP, c'est une faute morale et c'est une faute politique ». « Quand on a à choisir entre un candidat ré-

1er canton de Saint-Paul : Rassembler pour se renforcer

«Le message que nous portons trouve écho dans l'abstention»

Iréné Soleyen Ajaguin et Céline Charolais-Hoarau ont adressé hier à la presse une déclaration suite au résultat du premier tour dans l'élection départementale du premier canton de Saint-Paul. En voici le contenu.

«La candidature que nous présentions à ces élections départementales se voulait un message de renouveau des pratiques politiques sur le nouveau premier canton de Saint-Paul : assez de mensonges, assez de cumul et assez d'absence !

C'est parmi les abstentionnistes que ce message a trouvé son plus grand écho.

La campagne électorale écoulée a encore été le théâtre de pression sur les employés communaux, de corruption, de coups bas, jusqu'à utiliser les délibérations municipales pour empêcher quelqu'un d'être candidat. Tout ce que les 60% d'électeurs ont rejeté par l'abstention.

Dans ces conditions, nous ne pouvons qu'être admiratifs des 873 électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Nous les remercions infiniment.

Des deux candidats restant au second tour, l'un a été privé de sa permanence de campagne par l'autre, le candidat officiel de la mairie ; le même premier a également été privé de ses délégations municipales à la demande du second...

Conformément aux valeurs portées par notre candidature, nous ne pouvons tolérer de telles pratiques anti-démocratiques. Nous appelons donc à sanctionner le candidat officiel de la mairie.»

Canton de Saint-Leu/Trois-Bassins : Simone Yée-Chong-Tchi-kan

«Un vrai malaise de la classe politique à Saint-Leu et à Trois-Bassins»

Forte abstention dans le canton de Saint-Leu et Trois-Bassins. «La responsabilité de cette abstention relève des méthodes et agissements des maires de ces 2 communes», souligne Simone Yée-Chong-Tchi-kan dans un communiqué.

«Nous remercions toutes les électrices et tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance.

Les électrices et les électeurs ont voté à 45% uniquement. 55% ne se sont pas prononcés. Il y a un vrai malaise de la classe politique à Saint-Leu et à Trois-Bassins.

La responsabilité de cette abstention relève des méthodes et agissements des maires de ces 2 communes.

J'avais prévenu que si l'une de ces 2 listes des candidats des mairies étaient élus, la population de l'autre commune allait en pâtir. L'avenir nous le dira !

Pour un canton dynamique et solidaire»

Section PCR de Saint-André

«La lutte continue plus que jamais»

La section du PCR de Saint-André remercie les électrices et électeurs du Canton 5 qui ont apporté leurs suffrages à Jacky The Seng et Mylène Mulo, le dimanche 22 mars.

«Elle prend acte des résultats sortis des urnes, et en ce qui la concerne, dans un contexte très difficile : succession de trahisons multiples, entretien de la confusion...etc

La section réunira ses militantes et militants, ce mardi, pour tirer les leçons de ce scrutin. Mais pour ce qui la concerne, il va de soi que la lutte continue plus que jamais.»

publicain et le Front national, on n'hésite pas. La gauche, elle n'hésite pas », a-t-il déclaré lundi 23 mars sur RTL.

Céline Tabou

L'application d'une loi inadaptée à La Réunion porte un coup à la représentativité

Le Conseil départemental sera un syndicat de grandes communes

Pour beaucoup de candidats, la campagne des départementales était axée sous un mot d'ordre : la proximité. C'est précisément l'inverse qui se produit. Jamais l'abstention n'a été aussi forte pour une élection locale à La Réunion d'une part, et d'autre part quasiment toutes les petites communes seront privées de représentant dans le futur Conseil départemental. Cette perte de représentativité est un élément favorisant l'abstention dans des communes où la participation est traditionnellement très élevée.

Faute de programme, nombreux sont les candidats à se faire les défenseurs du mot d'ordre de proximité. Dans ce mot fourre-tout se trouvent toutes sortes de promesses les plus démagogiques les unes que les autres. Au moment du scrutin, la population a donné son point de vue sur de pareilles méthodes : un rejet massif. Deux électeurs sur trois ne se sont pas déplacés ou ont refusé de voter pour un candidat dont le bulletin était sur la table.

Jamais une élection locale à La Réunion n'a subi un tel discrédit de la part des électeurs, c'est bien la preuve que le mot d'ordre de proximité n'a pas marché.

Petites communes hors du Département

C'est aussi cette proximité qui était présentée comme un atout du précédent Conseil général. Compte-tenu de l'application à La Réunion du mode d'élection par canton, le découpage était à l'inverse de celui de la France. Là-bas, sauf dans les grandes villes, les cantons sont des regroupements de communes. À La Réunion, les anciens cantons étaient des parties de commune. C'est pourquoi dans les grandes communes, le maire et des adjoints étaient souvent conseillers généraux.

Pour les petites communes, les limites du canton étaient les mêmes que celles du territoire municipal. Ainsi, la plupart des maires des petites communes étaient également conseillers généraux.

L'application du redécoupage cantonal pour ces élections départementales a tout remis en cause. Il a signifié l'impossibilité de la re-

présentation d'élus de petites communes dans la future assemblée départementale. Au moment du vote de la loi, plusieurs conseillers généraux voués à ne pas être conseillers départementaux avaient d'ailleurs protesté officiellement : ils avaient refusé de s'asseoir lors d'une séance plénière du Conseil général.

Coup décisif porté aux petites communes

Le premier tour des départementales a confirmé l'impact de l'application de cette loi inadaptée à La Réunion. Comme lors des cantonales, le poids des maires a joué à plein, mais ce sont ceux des grandes villes qui se font entendre : Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-André se succèdent sur les plateaux de télévision. Ce sont les maires des petites communes qui sont tous quasiment éliminés au premier tour, soit par leur absence, ou soit parce que la victoire sera difficile pour eux dimanche prochain.

En effet, seuls les maires de Bras-Panon, de la Plaine des Palmistes et de Petite Île sont arrivés en tête au premier tour. Partout ailleurs, c'est un échec, avec des ballotages défavorables contre des maires de plus grande ville.

Les maires de Trois-Bassins, de l'Entre-Deux, de Saint-Philippe, de Sainte-Rose sont dans ce cas. Quant à ceux de Cilaos et de Salazie, ils ne sont pas candidats. Dans le Conseil général, 9 petites communes avaient chacune un conseiller. Ce nombre sera au moins divisé par deux.

Déclin de la proximité

Le Conseil départemental sera donc le syndicat des grandes communes pendant ses six années d'existence. Or, déjà au sein des communautés d'agglomération, le mode de scrutin favorise aussi les grandes communes. À l'exception de la CINOR où la présidence est tournante, c'est toujours la ville la plus importante du territoire intercommunal qui obtient la présidence : Saint-Paul au TCO, Saint-André à la CIREST, Saint-Pierre à la CIVIS et Le Tampon à la CASud.

L'application du premier volet de la réforme territoriale à La Réunion renforce donc considérablement le poids des grandes collectivités. C'est un coup porté aux petites communes, et c'est donc le déclin de la proximité.

M.M.

La bataille pour la reconnaissance de notre identité culturelle continue

Vers un grand succès du second Congrès Tamoul-Dravidien

Le 26 avril prochain se tiendra le deuxième Congrès Tamoul-Dravidien. Organisé par l'Association culturelle des descendants dravidiens pratiquant la religion hindoue populaire à La Réunion, il se tiendra à l'Espace Oméga de Cambaie à Saint-Paul.



Les dirigeants de l'Association culturelle des descendants dravidiens pratiquant la religion hindoue populaire à La Réunion rassemblés samedi dernier à la chapelle la Misère de Villèle, à Saint-Gilles les Hauts.

Samedi à la chapelle la Misère de Villèle, l'Association culturelle des descendants dravidiens pratiquant la religion hindoue populaire à La Réunion a présenté le deuxième Congrès Tamoul-Dravidien. Comme le premier en 2013, il se tiendra à l'Espace Omega de Cambaie à Saint-Paul. Les organisateurs comptent sur un plus grand succès, sachant que 1.500 personnes étaient venues à la première édition.

L'Association compte pour le moment 46 adhérents. Elle souhaite rassembler les petits temples dont le nombre est estimé à 300. Depuis le premier congrès, l'association a fait beaucoup d'actions à La Réunion, pour sensibiliser et expliquer sur les pratiques de la religion hindoue populaire.

Divinités venues de la campagne indienne

L'Association souhaite promouvoir

la culture traditionnelle tamoule apportée par les Réunionnais qui sont venus dans la cale des bateaux au 19e siècle. Tous les Réunionnais d'origine indienne sont invités à partager leur expérience, tandis que plus largement tous les Réunionnais sont les bienvenus. Cela fait dire à Alain Cataye que beaucoup de gens sont concernés.

Daniel Singaïny rappelle tout l'engagement pour valoriser ces pratiques, avec le soutien dès le début de Témoignages. Le prêtre de la Chapelle la Misère rappelle que nombre d'ancêtres sont venus de la campagne. Dans ces régions, ce sont les divinités féminines qui sont les plus honorées, qui demandent des sacrifices d'animaux, explique Daniel Singaïny. Aujourd'hui, il est plus facile de voyager en Inde. Les Réunionnais peuvent ainsi se rendre compte que les pratiques dans les campagnes de ce grand pays sont proches de celles de l'hindouisme populaire. Alain Cataye souligne que les relations avec l'Inde permettent de voir les petits temples avec les divinités popu-

lares.

50 années de luttes lancées de la chapelle la Misère ont fait avancer les choses. Malgré tout la répression sévit encore. Ainsi l'an dernier, des gendarmes sont intervenus aux Avirons pour demander d'arrêter les tambours de jouer alors que toutes les autorisations nécessaires avaient été obtenues.

Danyèl Waro rappelle aussi que l'identité réunionnaise reste menacée, et la vigilance reste de mise 50 ans après les premières batailles de la chapelle la Misère.

Le Congrès Tamoul-Dravidien est donc ouvert à tous les Réunionnais. Il sera marqué par la présence de délégations extérieure. Les organisateurs annoncent la venue de Guadeloupéens, et un message de la Martinique. D'autres intervenant ont déjà confirmé leur présence, ils souhaitent préserver la surprise.

«Beaucoup de pays ont les yeux braqués sur nous», rappelle Daniel Singaïny.

M.M.

Oté

Kissa la donn lo fouèt pou koup nout ki ?

Dimansh té zéléksyon pou lo départman, isi la rènyon si 25 kanton néna ryink dé lé éli promié tour, dé binonm. Néna inn ti gingn domoun la parti voté pou vréman, dizon té prévi osi konm sa, tout bann éspécialis lavé prévi in gro to labtansyon, mé sinkant pour san pou nou la rényon i dépass minm lo to prévi. Mi ékout inn dé komantèr zordi kiswa dann télé, kiswa dann radio ousinonsa zournal papié tout i di pou la ba déor banna la vouli sanksyonn lo gouvérman vik la politik li aplik zordi i tourn lo do èk sak li la promèt yèr.

Bann kandida la mazorité prézidansyèl la gingn plis lo kou la ba i prétan. Parti sosialis la dsann an désou 20 pour san, koman in gouvérman i sar gouvèrn in péi èk 20 pour san dmoun sontousèl ? Tout lo rèss lé kont. La Rényon, la drwat lé dovan, la drwat i rovyin in pé partou. Dopli dé zour banna i roul la kèss, anndan la sak la zoué in gran rol sanm pou mwinn sé lo bann mèr, konm néna in gro to labtansyon, sinploman lo vot zanplwayè minisipo èk sak bann sibvansyoné nasé pou fé gingn lo mèr.

Konm i di, bann mèr la drwat i zoué si di vélour zordi. Tout lé fé pou angrèss la drwat, sirtou dopli 2010. Dopli 2010 la drwat i ansèrv mwayin la rézyon, la ansèrv mwayin la rézyon pou kapar bann minisipalité, la kapar la kominoté dkominn èk mwayin minisipal é la zordi i kapar lo départman èk mwayin minisipal èk la kominoté dkominn, mi pé asir a zot sé konm sa ki roul dan lo sid. Daprè zot dopli 2010, kissa la donn lo fouèt pou koup nout ki ?

Justin

Dovine, dovinaye. Kosa in shoz ?

Mon kaz lé plin la zourné, lé vid lo soir :

.....

Soulié